

# Fiche d'inscription

LES VOIX DES ALPES | SAISON 2025 - 2026

## CHORISTE

NOM : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Portable : .....	@Mail : .....
Age : .....	Profession : .....
Pupitre : Soprane 1      Soprane 2      Alto 1      Alto 2      Ténor      Basse	

  

<b>POUR LE CHORISTE MINEUR OU ETUDIANT SOUS LA RESPONSABILITE DE SES PARENTS OU DE SON REPRESENTANT LEGAL</b>	
NOM : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	
Portable : .....	@Mail : .....
Age : .....	Pupitre : Soprane      Alto      Ténor      Basse

## Inscription

Le montant de l'inscription (cotisation) correspond à des répétitions collectives mensuelles d'une **durée totale de 82 heures** réparties entre septembre 2024 et juin 2025 à raison de un week-end/mois aux horaires suivants : samedi : 14h - 17h-17h et dimanche : 9h30 - 12h30 | 13h30 - 17h encadrées par une équipe artistique professionnelle : directrice artistique et vocale, musiciens, solistes, achat et écriture des arrangements vocaux, préparation et fourniture des fichiers d'apprentissage complets (partitions, audio mp3, textes, vidéos, ...).

## Confidentialité

Il est strictement interdit de diffuser, d'utiliser pour son compte personnel ou un tiers, de donner sous quelque forme que ce soit, les fichiers d'apprentissage (partitions, harmonisations, audio mp3, playbacks, vidéos, ...), tout travail vidéo, à toute personne extérieure au groupe, sous peine de poursuites.

## Règlement Inscription

L'inscription est obligatoire et nominative. La totalité du montant doit être impérativement réglée au moment de l'inscription. Les chèques vacances sont acceptés. **Il est possible de régler en 1, 2 ou 3 fois par chèque(s) ou en une seule fois en espèces. Echancier de règlement : En une fois : 27/09/2025 ; en deux fois : 27/09/2025 et 03/01/2026 ; en trois fois : 27/09/2025, 03/01/2026 et 03/04/2026.**

**A réception, validation et enregistrement de votre fiche, votre inscription est définitive et confirmée par mail. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation ou d'arrêt du fait du choriste pour quelque raison que ce soit. En cas d'annulation avant la 1<sup>ère</sup> répétition de la saison en septembre, le 1<sup>er</sup> trimestre est dû.**

## Répétitions

L'assiduité aux répétitions est obligatoire. En cas d'absence, le choriste doit prévenir au plus tôt la directrice artistique. Des absences répétées (motivées ou non) ne sauraient en aucun cas donner droit à une forme quelconque de rattrapage des cours perdus ou de remboursement et peut entraîner la non-participation aux spectacles.

## Concerts/Spectacles

La Note Bleue organise des représentations durant l'année afin de concrétiser le travail réalisé par les choristes durant la saison dans le cadre du projet décrit sur le site de La Note Bleue. Ces événements font partie intégrante

de l'activité et représentent la finalité des répétitions. **La participation aux spectacles est bénévole.** Les spectacles sont exclusivement financés par les recettes de billetterie.

### Annulation/Report

En cas de force majeure (maladie, accident, pandémie, déplacement ou RDV professionnel important), La Note Bleue s'engage à rattraper au mieux les répétitions et à reporter dans la mesure du possible les dates des spectacles qui auraient été programmés durant la saison.

### Utilisation des locaux

L'utilisation des locaux se fait dans le respect du règlement intérieur où se déroule les répétitions et les représentations. En respect de la législation en vigueur, il est interdit de fumer dans ces locaux.

### Communication

Chaque choriste ou son responsable légal donne l'autorisation à La Note Bleue d'utiliser son image sur tout support de communication.

---

Je, soussigné(e), ....., m'inscris à l'ensemble vocal **LES VOIX DES ALPES** et m'engage pleinement dans le projet (assiduité maximale aux répétitions et aux représentations). Je confirme avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur sur le site et les accepter.

### TARIFS POUR L'ANNÉE

**Adulte : 405 €** (135 € / trimestre à raison de 3 trimestres complets | **4.94 € / l'heure**)

**Jeune – 20 ans : 325 €** (108,33 € / trimestre à raison de 3 trimestres complets | **3.96 € / l'heure**)

### TARIFS WEEK-END D'ESSAI 20 ET 21 SEPTEMBRE 2025

**Adulte : 45 €**

**Jeune – 20 ans : 35 €**

### MODE DE REGLEMENT

Espèces : ..... Chèques vacances : .....

Chèque(s) bancaire(s) :  1 fois  2 fois  3 fois **A l'ordre de La Note Bleue.**

	Encaissement	Montant	Banque	N° chèque	Date du chèque
1 <sup>er</sup> chèque	<b>27/09/2025</b>				
2 <sup>ème</sup> chèque	<b>03/01/2026</b>				
3 <sup>ème</sup> chèque	<b>03/04/2026</b>				

Fait à : ..... Le : .....

**Signature du soussigné(e) OU représentant légal (précédée de la mention écrite « Lu et approuvé ») :**

**Fiche d'inscription à retourner complétée et signée accompagnée de vos règlements par voie postale à :**

**LA NOTE BLEUE** 2 Rue de la Morillère 38360 SASSENAGE  
06 17 60 18 65 | [lanotebleue38.com](http://lanotebleue38.com) | [lanotebleue38360@gmail.com](mailto:lanotebleue38360@gmail.com)